Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOULON - 8305 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 13/07/2022 - B2022/007959 - 2016 B 00375 - 818 549 784 - EUCLEIA GROUPE

Société EUCLEIA GROUPE

8 AVENUE LION
ESPACE CADENET
83210 SOLLIES PONT

Certifié conforme à l'originale

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2021

	Pages
- Bilan actif-passif	*1 et 2*
- Compte de résultat	*3 et 4*
- Compte de résultat	*5 et 6*
- Annexe	
- Détail des comptes bilan actif passif	*8 à 10*
- Détail Compte de résultat	*11 et 12*
- Liasse 2065	*13 et 14*
- Liasses 2050 à 2059-G	*15 à 33*
- Détail Soldes intermédiaires de gestion	*34 et 35*
- Etat des Immobilisations	*36 et 37*
- Etat des Acquisitions	*38*

Expert On Demand
Parc Club du Moulin à Vent
33, rue du Docteur Levy
69693 Venissieux Cedex

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)	399 000		399 000	499 000	100 000-	20.04-
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	7 000	1 496	5 504	6 904	1 400-	20.28-
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	41 810	6 114	35 695		35 695	
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	4 000		4 000	900	3 100	344.44
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	916 482		916 482		916 482	
	Autres immobilisations financières						
	Total II	969 292	7 610	961 682	7 804	953 878	NS
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	6 800		6 800		6 800	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	211 600		211 600	45 000	166 600	370.22
	Autres créances	223 188		223 188	78 955	144 233	182.68
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	166 291		166 291	9 466	156 826	NS
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	211		211		211	
	Total III	608 091		608 091	133 421	474 670	355.77
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 976 383	7 610	1 968 772	640 225	1 328 548	207.51

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 101 000)	500 000	500 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	2 057		2 057	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	12 626	26 453-	39 079	147.73
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	220 884	41 136	179 747	436.95
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	735 567	514 684	220 883	42.92
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	1 065 246	95 148	970 098	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 829	7 940	6 889	86.76
	Dettes fiscales et sociales	150 767	22 453	128 314	571.49
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	2 364		2 364	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 233 206	125 541	1 107 665	882.31
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 968 772	640 225	1 328 548	207.51
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	380 644	125 541		

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	%
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE	399 000.00	499 000.00	100 000.00-	20.04-
ACTIONNAIRES : CAP SOUSC NON A	499 000.00	499 000.00	100 000.00-	20.04-
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	5 504.00	6 904.00	1 400.00-	20.28-
SITE INTERNET	7 000.00	7 000.00		
AMORT SITE INTERNET	1 496.00-	96.00-	1 400.00-	NS
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	35 695.48		35 695.48	
INSTALATIONS GENERALES AGENCEM	24 088.44		24 088.44	
MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT	17 721.40		17 721.40	
AMORTISSEMENT INST AMENAGEMENT	1 930.84-		1 930.84-	
AMORTISSEMENT MATERIEL INFORMA	4 183.52-		4 183.52-	
AUTRES PARTICIPATIONS	4 000.00	900.00	3 100.00	344.44
TITRES WEKOS	1 000.00		1 000.00	
TITRES EUCLEIA PORTUGAL	1 000.00		1 000.00	
TITRES CAPITAL FELICIDADE	1 000.00		1 000.00	
TITRES L EXCEPTION	500.00	450.00	50.00	11.11
TITRES GREEN BEACH	500.00	450.00	50.00	11.11
PRETS	916 482.04		916 482.04	
PRETS SAPHIR	916 482.04		916 482.04	
Total II	961 681.52	7 804.00	953 877.52	NS
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	6 800.00		6 800.00	
FOURNISSEURS AVANCES ET ACOMPT	6 800.00		6 800.00	
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	211 600.00	45 000.00	166 600.00	370.22
CLIENTS	150 400.00	45 000.00	105 400.00	234.22
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	61 200.00		61 200.00	
AUTRES CREANCES	223 188.06	78 954.92	144 233.14	182.68
TVA SUR IMMOBILISATIONS	4 414.00		4 414.00	
TVA SUR ABS	192.13	1 268.34	1 076.21-	84.85-
CREDIT DE TVA A REPORTER	1 406.00		1 406.00	
TVA SUR CA SUR FNP	2 891.42	8.22	2 883.20	NS
GROUPE-L EXCEPTION	4 113.93		4 113.93	
GROUPE-CLOS DE LA SERINETTE	116 461.34		116 461.34	
GROUPE-WEKOS	81 506.82		81 506.82	
CC L EXCEPTION		5 089.18	5 089.18-	100.00-
CC GREEN BEACH		70 089.18	70 089.18-	100.00-
DC LE HAMEAU DE BONAVAL	9 299.60		9 299.60	
DC LORGUAISE		2 500.00	2 500.00-	100.00-
DC SUNSHINE PARK	3 403.03		3 403.03	
DISPONIBILITES	166 291.45	9 465.81	156 825.64	NS
CIC	166 291.45	9 465.81	156 825.64	NS
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	211.24		211.24	
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	211.24		211.24	
Total III	608 090.75	133 420.73	474 670.02	355.77

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
TOTAL GENERAL	1 968 772.27	640 224.73	1 328 547.54	207.51

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	%
CAPITAL	500 000.00	500 000.00		
CAPITAL SOUSCRIT-NON APPELE	399 000.00	499 000.00	100 000.00-	20.04-
CAPITAL SOUSCRIT-APPELE,VERSE	101 000.00	1 000.00	100 000.00	NS
RESERVE LEGALE	2 057.00		2 057.00	
RESERVE LEGALE	2 057.00		2 057.00	
REPORT A NOUVEAU	12 626.00	26 452.76-	39 078.76	147.73
REPORT A NOUVEAU (SOLDE CRED)	12 626.00		12 626.00	
REPORT A NOUVEAU (SOLDE DEBIT)		26 452.76-	26 452.76	100.00
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	220 883.56	41 136.44	179 747.12	436.95
Total I	735 566.56	514 683.68	220 882.88	42.92
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	1 065 245.78	95 148.28	970 097.50	NS
GROUPE-EUCLEIA PORTUGAL	105 554.59		105 554.59	
GROUPE-GREEN BEACH	927 624.95		927 624.95	
SAPHIR		5 000.00	5 000.00-	100.00-
MARA HABITAT		14 530.01	14 530.01-	100.00-
CC CLOS DE LA SERINETTE		75 000.00	75 000.00-	100.00-
C/C M R ROUSSELIN	31 447.97		31 447.97	
ASSOCIES INTERETS COURUS	618.27	618.27		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	14 829.02	7 940.03	6 888.99	86.76
FOURNISSEURS	936.12	7 940.03	7 003.91-	88.21-
FOURNISSEURS FNP	13 892.90		13 892.90	
DETTES FISCALES ET SOCIALES	150 767.13	22 452.74	128 314.39	571.49
SALAIRES	29.17		29.17	
DETTES PROV POUR CONGES PAYES	143.51		143.51	
URSSAF	1 172.08	290.77	881.31	303.10
CAISSE DE RETRAITE REUNICA	220.54	480.00	259.46-	54.05-
PREVOYANCE	33.50	33.50		
CHARGES SOCIALES SUR CP	20.18		20.18	
ORGANISMES SOCIAUX AUTRES CAP	364.81		364.81	
PRELEVEMENTS A LA SOURCE	88.23	61.12	27.11	44.36
ETAT IMPOTS SUR LE BENEFICES	76 857.00	6 439.00	70 418.00	NS
TVA A DECAISSER		3 181.00	3 181.00-	100.00-
TVA COLLECTEE	25 066.66	7 500.00	17 566.66	234.22
REGUL TVA	33 166.45	977.00	32 189.45	NS
TVA SUR FACTURES A ETABLIR	10 200.00		10 200.00	
IMPOTS	3 400.00	3 400.00		
TAXE D APPRENTISSAGE	5.00	5.00		
FPC		85.35	85.35-	100.00-
AUTRES DETTES	2 363.78		2 363.78	
NDF ROUSSELIN REYNALD	2 363.78		2 363.78	
Total IV	1 233 205.71	125 541.05	1 107 664.66	882.31
TOTAL GENERAL	1 968 772.27	640 224.73	1 328 547.54	207.51

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Formulaire EDI **2065** pour **2022**

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012021	et clos le	31122021	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
Société EUCLEIA GROUPE	8 AVENUE LION ESPACE CADENET 83210 SOLLIES PONT
SIRET 8 1 8 5 4 9 7 8 4 0 0 0 2 8	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées: CONSEILS POUR LES AFFAIRES

Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (voir notice de la déclaration n° 2065)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal: 301 960 | Déficit

Bénéfice imposable à 15%

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% | PV à long terme imposables à 19%

Autres PV imposables à 19% | PV à long terme imposables à 0% | PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

- Entreprises nouvelles, art 44 sexies ☐
- Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐
- Entreprises nouvelles, art 44 septies ☐
- Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐
- Zone de restructurationde la défense art. 44 terdecies ☐
- Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies ☐
- Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A ☐
- Autres dispositifs ☐
- Société d'investissement immobilier cotée ☐
- Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

D IMPUTATIONS (voir notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS ROULANTS (voir notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISE, SOUMISES AU DISPOSITIF AU DEPOT DE LA DECLARATION N° 2258-SD

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée: Nom / NIF

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre ☐

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe: Nom / NIF

G COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI x NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé: CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel en expertise comptable	Nom et adresse du conseil
Tél:	*Tél:*

H CGA/OMGA ou Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:

N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné

I Identité du déclarant

Date: 08/04/2022 Lieu: SOLLIES PONT

Qualité et nom du signataire: GERANT

Signature: M ROUSSELIN

Examen de conformité fiscale (ECF) ☐

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis
2022

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e
					f
					g
					h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)	

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) • SARL, tous les associés ; • SCA, associés gérants ; • SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; • SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants 1	Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
			Montant des sommes versées :				
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué. 3	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits. 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
				Indemnités forfaitaires. 5	Remboursements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Remboursements. 8

J DIVERS

*** NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)**

*** ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À	0 %	15 %	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

1 BILAN - ACTIF

Designation de l'entreprise: Société EUTELIA GROUPE
Adresse de l'entreprise: 8 AVENUE LION 83.10 SOLLIES POUL
Duree de l'exercice exprimee en nombre de mois*: 12
Duree de l'exercice precedent*: 12
Numero SIRET*: 81854978400028
Neant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31122021 Net 3	N-1 31122020 Net 4
	Capital souscrit non appele (I)	AA	399 000			399 000	499 000
ACTIF IMMOBILISE* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'etablissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	7 000	AG	1 496	5 504	6 504
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, materiel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	41 810	AU	6 114	35 696	
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations evaluees selon la methode de mise en equivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	4 600	CV		4 600	900
	Creances rattachees a des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilises	BD		BE			
	Prêts	BF	916 482	BG		916 482	
	Autres immobilisations financieres*	BH		BI			
	TOTAL (II)	BJ	969 292	BK	7 610	961 682	7 804
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matieres premieres, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermediaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
CREANCES	Avances et acomptes verses sur commandes	BV	6 800	BW		6 800	
	Clients et comptes rattaches (3)*	BX	211 669	BY		211 669	45 669
	Autres creances (3)	BZ	223 188	CA		223 188	78 995
	Capital souscrit et appele, non verse	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilieres de placement (dont actions propres)	CD		CE			
	Disponibilites	CF	144 291	CG		144 291	7 461
Comptes de régularisation	Charges constatees d'avance (3)*	CH	211	CI		211	
	TOTAL (III)	CJ	618 091	CK		608 091	133 425
	Frais d'emission d'emprunt a etaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 966 683	IA	7 610	1 966 773	640 225

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part a moins d'un an des immobilisations financieres nettes | CP | (3) Part a plus d'un an | CR

Clause de reserve de propriete * | Immobilisations | Stocks | Creances

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

2 BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : Société EUCLEIA GROUPE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 101 000)	DA	500 000	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont ecart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	2 057	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Reserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	12 626	(26 453)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	220 884	41 136
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	735 567	514 684
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 065 246	95 148
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	14 829	7 940
	Dettes fiscales et sociales	DY	150 767	22 453
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	2 364	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 233 206	125 541
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 968 772	640 225
RENVOIS (1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	Ecart de réévaluation libre	ID		
	Réserve de réévaluation (1976)	IE		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	380 644	125 541
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Société EUCLEIA GROUPE

Néant ☐ *

CADRE A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	7 000	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
CORPORELLES	Constructions: Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK		KL	
CORPORELLES	Constructions: Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN		KO	
CORPORELLES	Constructions: Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont composants M2]	KP		KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont composants M3]	KS		KT		KU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Installations générales, agencements aménagements divers *		KV		KW		KX	24 088
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Matériel de transport *		KY		KZ		LA	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Matériel de bureau et mobilier informatique		LB		LC		LD	17 721
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
CORPORELLES		TOTAL III	LN		LO		LP	41 810
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations		8U		8V		8W	4 000
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U		1V	916 482
FINANCIÈRES		TOTAL IV	LQ		LR		LS	920 482
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	7 000	ØH		ØJ	962 292

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	7 000	IX	7 000
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
CORPORELLES	Constructions: Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
CORPORELLES	Constructions: Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
CORPORELLES	Constructions: Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	24 088	MO	24 088
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	17 721	MU	17 721
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES		TOTAL III	IY		NG		NH	41 810	NI	41 810
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIÈRES	Autres participations		IØ		ØX		ØY	4 000	ØZ	4 000
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	916 482	2G	914 703
FINANCIÈRES		TOTAL IV	I3		NJ		NK	920 482	2H	918 703
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	969 292	ØM	967 513

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Ne pas reporter le montant des centimes

Cegid Quadra

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)

Exercice N. clos le 31122021

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col 6) devient nulle

Désignation de l'entreprise : Societe EUCLEIA GROUPE

Neant [X] *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE	-

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

En Euros

6 AMORTISSEMENTS

Designation de l'entreprise : Société EUCLEIA GROUPE

Neant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	96	PF	1 400	PG		PH	1 496
TOTAL I		RK	96	RM	1 400	RN		RO	1 496
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements aménagements divers	QD		QE	1 931	QF		QG	1 931
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM	4 184	QN		QO	4 184
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU		QV	6 114	QW		QX	6 114
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	96	QP	7 514	QQ		QR	7 610

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

En Euros

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 du Code General des Impôts)

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise Société EUCLEIA GROUPE

Neant ☒ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et petroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements derogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions reglementees (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties donnees aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes revisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur conges à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - titres mis en equivalence	O2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financieres (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour depreciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD		
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF				
	Dont dotations et reprises - financieres			UG		UH				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en equivalence - montant de la depreciation à la clôture de l'exercice calculé selon les regles prevues à l'article 39-1-5e du C G I | 10 |

(1) à detailler sur feuillet separe selon l'annee de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA Les charges à payer ne doivent pas être mentionnees sur ce tableau mais être ventilées sur l'etat detaille des charges à payer dont la production est prevue par l'article 38 II de l'annexe III au C G I

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n 2032

En Euros

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

Designation de l'entreprise: Societe EUCLEIA GROUPE — Neant ☐ *

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Creances rattachees a des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP	916 482	UR	0	US	916 482
	Autres immobilisations financieres	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres creances clients	UX	211 698		211 698		
	Creance representative de titres prêtés ou remis en garantie * (Montant inscrit au bilan) UO	ZI					
	Personnel et comptes rattaches	UY					
	Securite sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivites publiques — Impôts sur les benefices	VM					
	Etat et autres collectivites publiques — Taxe sur la valeur ajoutee	VB	8 404		8 404		
	Etat et autres collectivites publiques — Autres impôts, taxes et versements assimiles	VN					
	Etat et autres collectivites publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	202 081		202 081		
	Debiteurs divers (dont créances relatives à des operations de pension de titres)	VR	12 703		12 703		
	Charges constatees d'avance	VS	211		211		
	TOTAUX	VT	1 351 481	VU	434 999	VV	916 482
RENVOIS (1)	Montant des — Prêts accordes en cours d'exercice	VD					
	Montant des — Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associes (personnes physiques)	VF					

CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes aupres des etablissements de credit (1)	a 1 an maximum a l'origine	VG				
	a plus de 1 an a l'origine	VH				
Emprunts et dettes financieres divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattaches		8B	14 829	14 829		
Personnel et comptes rattaches		8C	173	173		
Sécurite sociale et autres organismes sociaux		8D	1 811	1 811		
Etat et autres collectivites publiques	Impôts sur les bénefices	8E	76 857	76 857		
	Taxe sur la valeur ajoutee	VW	68 433	68 433		
	Obligations cautionnees	VX				
	Autres impôts, taxes et assimiles	VQ	5 493	5 493		
Dettes sur immobilisations et comptes rattaches		8J				
Groupe et associes (2)		VI	1 005 246	212 584	604 879	212 683
Autres dettes (dont dettes relatives a des operations de pension de titres)		8K	364	364		
Dette representative de titres empruntes ou remis en garantie *		Z2				
Produits constates d'avance		8L				
	TOTAUX	VY	1 173 176	VZ 286 144	604 879	212 683

RENVOIS					
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractes aupres des associes personnes physiques	VL
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

* Des explications complémentaires relatives aux rubriques suivantes sont données dans la notice n° 2032

Designation de l'entreprise: Société EUCLEIA GROUPE — Neant ☐ *

Exercice N. clos le : 31/12/2021

I RÉINTEGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					WA	220 884
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Remuneration du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associes de societes					WB	
	Avantages personnels non deductibles * (sauf amortissements a porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excedentaires (art 39-4 du CGI) et autres amortissements non deductibles	WE	NE	
	Autres charges et depenses somptuaires (art 39-4 du CGI)	WF		Taxe sur les vehicules des societes (entreprise a l'IS)	WG		
	Fraction des loyers a reintegrer dans le cadre d'un credit bail immobilier et de levee d'option	RA		(Part des loyers dispensee de reintegration (art 239 sexies D)	RB)		
	Provisions et charges a payer non deductibles (cf tableau 2058-B cadre III)	WI		Charges a payer liees a des etats et territoires non cooperatifs non deductibles (cf 2067-BIS)	XA	XW	
	Amendes et penalites	WJ		Charges financieres (art 39-1-3 et 212 bis)	XZ		
	Reintegrations prevues a l'article 155 du CGI*					XY	1 058
	Impôt sur les societes (cf page 9 de la notice 2032)					I7	80 019
Quote-part	Benefices reels d'une societe de personnes ou un GIE	WL		Resultat fiscal net revenant a l'article 206-1 du CGI	L7	K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions differees	Moins-values nettes a long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12 8 % pour les entreprises à l'IR)				I8	
		- imposees au taux de 0 %				ZN	
	Fraction imposable des plus-values realisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes a court terme				WN	
		- Plus-values soumises au regime des fusions				WO	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises a l'IS)					XR	
	Reintegrations diverses a detailler sur feuillet separe DONT *	Interêts excedentaires (art 39-1-3e et 212 du CGI)	SU	Zones d'entreprises * (activite exonerée)	SW	WQ	
				Quote-part de 12 % des plus-values a taux zeto	M8		
	Reintégration des charges affectees aux activités eligibles au régime de taxation au tonnage					Y1	
	Resultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3	
					TOTAL I	WR	301 961

II DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE					WS	
	Quote-part dans les pertes subies par une societe de personnes ou un GIE *					WT	
	Prov et charges a payer non deduc. anter. taxées et reinte ds les resultats comptables de l'exerc (cf tableau 2058-B, cadre III)					WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions differees	Plus-values nettes a long terme	- imposees au taux de 15 % (12 8 % pour les entreprises soumises a l'IR)				WV	
		- imposees aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)				WH	
		- imposees aux taux de 19 %				WP	
		- imputees sur les moins-values nettes a long terme anterieures				WW	
		- imputées sur les deficits anterieurs				XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					I6	
	Fraction des plus-values nettes a court terme de l'exercice dont l'imposition est differee*					WZ	
	Regime des societes meres et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts	(Quote-part de frais et charges restant imposable a déduire des produits nets de participations	2A		)	XA	
	Produits de participations meligibles au regime des societes mères deductibles a hauteur de 99 % (art 223 B du CGI)					ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisee au titre des investissements realises dans les collectivites d'Outre-mer*					ZY	
	Majoration d'amortissement *					XD	
	Abattement sur le benefice et exonerations * — Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultes 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art 44 sexies A)	L5	XF
			Societes d'investissements immobiliers cotees (art 208C)	K3	Zone de restructuration de la defense (art 44 terdecies)	PA	
	Zone franche urbaine - TF (art 44 octies A)	QV	Bassin d'emploi a redynamiser (art 44 duodecies)	IF	Z franche d'activite NG (art 44 quaterdecies)	XC	
	Bassin urbain a dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Zone de developpement prioritaire (art 44 Septdecies)	PB	Z de revitalisation rurale (art 44 quindecies)	PC	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises a l'IS)					XS	
	Deductions diverses a detailler sur feuillet separe (EXT 2)	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies)	X9		Creance degagee par le report en arriere du deficit	ZI	) XG
	Déduction des produits affectées aux activites eligibles au regime de la taxation au tonnage					Y2	
					TOTAL II	XH	

III RÉSULTAT FISCAL

Resultat fiscal avant imputation des deficits reportables	benefice (I moins II)	XI	301 961
	deficit (II moins I)		XJ
Deficit de l'exercice reporte en arriere (entreprises a l'IS)*		ZL	
Deficits anterieurs imputes sur les resultats de l'exercice (entreprises a l'IS)*			XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	301 961 XO

Formulaire obligatoire annexé à la liasse fiscale des bénéfices

(10) DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Désignation de l'entreprise : Société EUCLEIA GROUPE

Néant ☐ *

I SUIVI DES DÉFICITS

Deficits restant a reporter au titre de l'exercice precedent (1)	K4	
Deficits transferes de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	
Nombre d'operations sur l'exercice	K4ter	
Deficits imputes (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Deficits reportables (difference K4 + K4bis - K5)	K6	
Deficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des deficits restant a reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PA ER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant deductible correspondant aux droits acquis par les salaries pour les entreprises placees sous le regime de l'article 39-1, 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	1 654

III PROVISIONS ET CHARGES A PA ER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à detailler sur feuillet separe)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnites pour conges a payer, charges sociales et fiscales correspondantes non deductibles pour les entreprises placees sous le regime de l'article 39-1, 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI		ligne WJ

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la reintegration ou de la deduction	Montant au debut de l'exercice		Imputations	Montant net a la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porte sur la ligne YK du tableau 2058-B depose au titre de l'exercice precedent

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire et Notice annuels
Code Général des Impôts

11 TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise: Société EUCLEIA GROUPE — Neant ☐ *

ORIGINES			AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(2 [illegible] 453)	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	2 057
				- Autres réserves	ZD	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	41 136	Dividendes		ZE	
			Autres répartitions		ZF	
Prélèvements sur les réserves	ØE		Report à nouveau		ZG	12 626
TOTAL I	ØF	14 683	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II		ZH	14 683

RENSEIGNEMENTS DIVERS

				Exercice N	Exercice N-1
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7	YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier		YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus		YS		
DÉTAIL DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance		YT	11 295	
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée < 6 mois	J8 17 803	XQ	18 679	206
	- Personnel extérieur à l'entreprise		YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		SS	86 430	3 296
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES	ST	32 407	1 618
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052		ZJ	148 811	5 120
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE		YW	1 260	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS	9Z	227	82
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052		YX	1 487	82
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers		YY	23 979	
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ	24 761	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2021)*		ØB	18 004	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *		ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *		ZK	%	%
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		RH		

RÉGIME DE GROUPE*								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIREN de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

En Euros

(12) DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise : Société EXCLELIA GROUPE — Néant [X] *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine * (2)	Valeur nette réévaluée * (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements * (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

			Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * : Court terme (9)	Long terme (10) : 19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) (11)
I - Immobilisations *	1								
	2								
	3								
	4								
	5								
	6								
	7								
	8								
	9								
	10								
	11								
	12								
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés							
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés							
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale							
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée							
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*							
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (9))							
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (10))			(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)
		CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (11)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis LV, 208 C et 210 F du CGI

En Euros

13 AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Désignation de l'entreprise : Société EUCLEIA GROUPE

Neant ☒ *

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

			Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie					
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport

☐ Plus-values de fusion d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

En Euros

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(14) SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

Désignation de l'entreprise : Société EUCLEIA GROUPE

Néant ☐ *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ❶ ou 12.8 % ❷	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22.8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12.8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 % ③	Solde des moins-values à 12.8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③		À 15 % ou 19 % ④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise Société EUCLEIA GROUPE

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale a la clôture de l'exercice precedent (N-1)	1					
Reserves figurant au bilan des societes absorbees au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prelevements operés - donnant lieu à complément d'impôt sur les societes	4					
Prelevements operés - ne donnant pas lieu a complement d'impôt sur les societes	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la reserve spéciale a la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, e alinéas de l'art 3 -1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

En Euros

DGFiP N° 2059-E-SD 2022

Formulaire obligatoire (art. 53 A du Code General des Impôts)

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

Désignation de l'entreprise : 5553616 EUCLEIA SRCOIE			Neant ☐*
Exercice ouvert le : 01/01/2021 et clos le : 31/12/2021		Durée en nombre de mois	1 2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel *		YP	1
dont apprentis		YF	
dont handicapes		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RI	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriques, prestations de services et marchandises		OA	523 170
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilees		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachees a une activite normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	523 170
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de resultat sur operations faites en commun)		OH	42
Production immobilisee a hauteur des seules charges deductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges deductibles de la valeur ajoutee		OI	
Rentrees sur creances amorties lorsqu'elles se rapportent au resultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	42
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services exterieurs a l'exception des loyers et des redevances		OR	[illegible]
Loyers et redevances, a l'exception de ceux afferents a des immobilisations corporelles mises a disposition dans le cadre d'une convention de location-gerance ou de credit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	[illegible]
Taxes deductibles de la valeur ajoutee		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de resultat sur operations faites en commun)		OW	12
Charges deductibles de la valeur ajoutee afferente à la production immobilisee declaree		OU	
Fraction deductible de la valeur ajoutee des dotations aux amortissements afferentes a des immobilisations corporelles mises a disposition dans le cadre d'une convention de location-gerance ou de credit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachees a une activite normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	[illegible]
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutee (total 1 + total 2 - total 3)		OG	[illegible]
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutee assujettie a la CVAE (a reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculee est negative, il convient de reporter un montant egal a 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF)		SA	[illegible]

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE.

Mono etablissement au sens de la CVAE, cocher la case	FV	X			
Chiffre d'affaires de reference CVAE (report de la ligne OX, le cas echeant ajuste a 12 mois)	GX	[illegible]	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	1
Chiffre d'affaires du groupe economique (art. 223 A du CGI)			HX		
Periode de reference	GY	01/01/2021	GZ	31/12/2021	
Date de cessation			HR		

1 Montant du chiffre d'affaires [illegible] OX [illegible] 1 [illegible] 2 [illegible] 25
* Des explications complémentaires [illegible] CVAE-SD [illegible] 2059-NT [illegible] 2059-E-SD [illegible]

Formulaire obligatoire
(art. 38 & Annexe III du C.G.I.)

(17) COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1 / 1 (1)

Neant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122021 N° SIRET 81854978400028

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE Société EUCLEIA GROUPE

ADRESSE (voie) 8 AVENUE LION ESPACE CADENET

CODE POSTAL 83210 VILLE SOLLIES PONT

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	2 500
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	47 500

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M | Nom patronymique ROUSSELIN | Prénom(s) REYNALD
Nom marital | % de détention 85.00 | Nb de parts ou actions 42 500
Naissance Date 110376 | N° Département 51 | Commune REIMS | Pays FR
Adresse N° 50 | Voie RUE PIERRE PAUL DE LAGRANGE
Code postal | Commune CUERS | Pays FR

Titre (2) Mme | Nom patronymique FAMEL | Prénom(s) CORINNE
Nom marital | % de détention 10.00 | Nb de parts ou actions 5 000
Naissance Date | N° Département | Commune | Pays
Adresse N° 7 | Voie RUE MASSENET
Code postal 83300 | Commune DRAGUIGNAN | Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux suivants en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032

(18)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1)

N° de dépôt

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021 N° SIRET 918549784000218

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE Société EUCLEIA GROUPE

ADRESSE (voie) 8 AVENUE LION ESPACE CADENET

CODE POSTAL 83210 VILLE COLLIES FONT

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	4

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique SAS Dénomination GREEN BEACH
N° SIREN (si société établie en France) 889981643 % de détention 100,00
Adresse : N° 8 Voie AV DU LION ESPACE CADENET
Code postal 83210 Commune COLLIES FONT Pays France

Forme juridique SAS Dénomination WEKOS
N° SIREN (si société établie en France) 897706503 % de détention 100,00
Adresse : N° 8 Voie AVENUE LION
Code postal 83210 Commune COLLIES FONT Pays France

Forme juridique SAS Dénomination EUCLEIA PORTUGAL
N° SIREN (si société établie en France) 894198654 % de détention 100,00
Adresse : N° 8 Voie AV DU LION ESPACE CADENET
Code postal 83210 Commune COLLIES FONT Pays France

Forme juridique SAS Dénomination EXCETTION
N° SIREN (si société établie en France) 889981866 % de détention 100,00
Adresse : N° 8 Voie AV DU LION ESPACE CADENET
Code postal 83210 Commune COLLIES FONT Pays France

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2021 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2020 12	% CA	Ecart N / N-1 Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION	523 169.50	100.00	63 500.00	100.00	459 669.50	723.89
PRODUCTION VENDUE	523 169.50	100.00	63 500.00	100.00	459 669.50	723.89
PRESTATIONS DE SERVICES			13 500.00	21.26	13 500.00-	100.00-
PREST°SERVICE/INTRACOM/ADM	6 000.00	1.15			6 000.00	
PRESTATION DE SERVICES/AMO	82 727.17	15.81	50 000.00	78.74	32 727.17	65.45
PRESTATION DE SERVICES/ADMIN	71 833.33	13.73			71 833.33	
PRESTATION DE SERVICE/RECH FON	270 000.00	51.61			270 000.00	
PRODUITS D'INTERETS FINANCIERS	92 609.00	17.70			92 609.00	
PRODUCTION DE L'EXERCICE	523 169.50	100.00	63 500.00	100.00	459 669.50	723.89
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	523 169.50	100.00	63 500.00	100.00	459 669.50	723.89
MARGE BRUTE GLOBALE	523 169.50	100.00	63 500.00	100.00	459 669.50	723.89
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	148 811.21	28.44	5 119.57	8.06	143 691.64	NS
ACHATS NON STOCKABLES EAU ENER	432.86	0.08			432.86	
ACHATS NON STOCKES FOURN ENTRE	1 035.26	0.20			1 035.26	
ACHATS NON STOCKES FOURN ADMIN	216.34	0.04			216.34	
SOUS TRAITANCE AMO	11 295.00	2.16			11 295.00	
DOMICILIATION			205.80	0.32	205.80-	100.00-
LOCATION AV.DU LION	15 600.00	2.98			15 600.00	
LOCATIONS MOBILIERES	875.44	0.17			875.44	
CHARGES LOC./AV DU LION	2 203.40	0.42			2 203.40	
ENTRETIEN LOCAUX/AV.DU LION	828.51	0.16			828.51	
MAINTENACE INFORMATIQUE	6 425.99	1.23			6 425.99	
MAINTENANCE PHOTOCOPIEUR	347.70	0.07			347.70	
HONORAIRES MANDAT	71 000.00	13.57	816.61	1.29	70 183.39	NS
HONORAIRES COMPTABLE	7 731.58	1.48	631.85	1.00	7 100.73	NS
HONORAIRES AVOCATS	6 875.00	1.31	1 500.00	2.36	5 375.00	358.33
FRAIS D ACTES ET DE CONTENTIEU	822.65	0.16	347.47	0.55	475.18	136.75
CADEAUX ASSOCIES	940.36	0.18			940.36	
DIVERS PUBLICITE	81.00	0.02			81.00	
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	2 851.73	0.55	1 256.10	1.98	1 595.63	127.03
AUTOROUTE PARKINGS	704.42	0.13			704.42	
INDEMNITES KILOMETRIQUES RR	8 145.04	1.56			8 145.04	
FORFAIT GRAND DEPLACEMENT	3 856.04	0.74			3 856.04	
RECEPTIONS	2 970.70	0.57	198.41	0.31	2 772.29	NS
FRAIS POSTAUX	742.54	0.14			742.54	
BOUYGUES	17.72	0.00			17.72	
ORANGE	45.79	0.01			45.79	
FRAIS BANCAIRE	2 755.34	0.53	143.33	0.26	2 592.01	NS
VALEUR AJOUTEE	374 358.29	71.56	58 380.43	91.94	315 977.86	541.24
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 486.51	0.28	82.13	0.13	1 404.38	NS
TAXE D APPRENTISSAGE	123.00	0.02	41.03	0.06	81.97	199.78
FORMATION PROFESSIONELLE CONTI	103.51	0.02	41.10	0.06	62.41	151.85
CFE	1 260.00	0.24			1 260.00	

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2021 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2020 12	% CA	Ecart N / N-1 Euros	%
SALAIRES DU PERSONNEL	18 147.36	3.47	6 089.67	9.59	12 057.69	198.00
SALAIRES BRUT	18 003.85	3.44	4 693.55	7.39	13 310.30	285.23
REMUNERATIONS CONGES PAYES	143.51	0.03			143.51	
IND FIN DE CONTRAT			1 104.55	1.74	1 104.55-	100.00-
REMUNERATIONS PRIMES			391.59	0.62	391.59-	100.00-
CHARGES SOCIALES DU PERSONNEL	2 595.15	0.50	1 329.31	2.09	1 265.84	95.23
URSSAF	983.71	0.19	1 075.09	1.69	91.38-	8.50-
ASSURANCE CHOMAGE	756.16	0.14			756.16	
CHARGES SUR CONGES PAYEES	20.18	0.00	18.42	0.03	1.76	9.55
PREVOYANCE			235.80	0.37	235.80-	100.00-
RETRAITES	377.00	0.07			377.00	
MUTUELLE DU SOLEIL	211.10	0.04			211.10	
MEDECINES DU TRAVAIL PHARMACIE	247.00	0.05			247.00	
CHARGES DE L'EXPLOITANT	3 136.42	0.60	3 161.47	4.98	25.05-	0.79-
REMUNERATION EXPLOITANT			2 701.98	4.26	2 701.98-	100.00-
GAN PREVOYANCE	3 136.42	0.60	459.49	0.72	2 676.93	582.59
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	348 992.85	66.71	47 717.85	75.15	301 275.00	631.37
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	44.79	0.01			44.79	
PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	44.79	0.01			44.79	
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	13.33		0.41		12.92	NS
CHARGES DIVERSES DE GESTION CO	13.33	0.00	0.41	0.00	12.92	NS
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	7 514.36	1.44	96.00	0.15	7 418.36	NS
DOT AMORT IMMOBILISATIONS INCO	1 400.00	0.27	96.00	0.15	1 304.00	NS
DOT AMORT IMMOBILISATION CORP	6 114.36	1.17			6 114.36	
RESULTAT D'EXPLOITATION	341 509.95	65.28	47 621.44	74.99	293 888.51	617.13
RESULTAT COURANT	341 509.95	65.28	47 621.44	74.99	293 888.51	617.13
CHARGES EXCEPTIONNELLES	40 607.39	7.76	46.00	0.07	40 561.39	NS
AMENDE PENALITES SOCIALES	49.39	0.01			49.39	
AUTRES CHARGES EXCEPT	39 507.00	7.55	46.00	0.07	39 461.00	NS
CHARGES SUR EXERCICE ANTERIEUR	1 058.00	0.20			1 058.00	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	40 607.39-	7.76-	46.00-	0.07-	40 561.39-	NS
IMPOT SUR LES BENEFICES	80 019.00	15.30	6 439.00	10.14	73 580.00	NS
IMPOTS SUR LE BENEFICE	80 019.00	15.30	6 439.00	10.14	73 580.00	NS
RESULTAT NET	220 883.56	42.22	41 136.44	64.78	179 747.12	436.95

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Compte : 20500000 SITE INTERNET

No Immo	Libellé	Immobilisations Montant HT	Date		Taux	Amortissements Antérieur	Exercice	Total	Valeur Résiduelle	Date Cession
00005 000	SITE INTERNET SMARTNESS	7 000.00	071220	L	20,00	96.00	1 400.00	1 496.00	5 504.00	

Compte : 21810000 INSTALATIONS GENERALES AGENCEM

No Immo	Libellé	Immobilisations Montant HT	Date		Taux	Amortissements Anterieur	Exercice	Total	Valeur Résiduelle	Date Cession
00003 000	FIMAT VOLET ROULANT RENOVATION	748.44	280421	L	10,00		50.85	50.85	697.59	
00004 000	RENOVATIONS BUREAUX	23 340.00	130321	L	10,00		1 879.99	1 879.99	21 460.01	

Compte : 21830000 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT

No Immo	Libellé	Immobilisations Montant HT	Date		Taux	Amortissements Antérieur	Exercice	Total	Valeur Résiduelle	Date Cession
00001 000	MAT RESEAUX FIBRE	3 393.00	250321	L	33,33		873.81	873.81	2 519.19	
00002 000	HIPCOM MATERIELS 1 SURFACES PRO + PACKS ACCESOIRES DELL	9 058.40	250321	L	33,33		2 332.85	2 332.85	6 725.55	
00006 000	HIPCOM POSTE ASUS	2 590.00	250321	L	33,33		667.01	667.01	1 922.99	
00007 000	LG BUREAUTIQUE KONICA MINOLTA C220	2 680.00	040621	L	20,00		309.85	309.85	2 370.15	

Compte : 26100000 TITRES WEKOS

No Immo	Libellé	Immobilisations Montant HT	Date		Taux	Amortissements Anterieur	Exercice	Total	Valeur Résiduelle	Date Cession
00013 000	TITRES WEKOS	500.00	060321	N	0,00				500.00	
00021 000	TITRES WEKOS	500.00	141221	N	0,00				500.00	

Compte : 26100001 TITRES EUCLEIA PORTUGAL

No Immo	Libellé	Immobilisations Montant HT	Date		Taux	Amortissements Antérieur	Exercice	Total	Valeur Résiduelle	Date Cession
00014 000	TITRES EUCLEIA PORTUGAL	500.00	230121	N	0,00				500.00	
00022 000	TITRES EUCLIEA PORTUGAL	500.00	140721	N	0,00				500.00	

Compte : 26100002 TITRES CAPITAL FELICIDADE

No Immo	Libelle	Immobilisations Montant HT	Date		Taux	Amortissements Anterieur	Exercice	Total	Valeur Résiduelle	Date Cession
00015 000	TITRES CAPITAL FELICIDADE	1 000.00	131221	N	0,00				1 000.00	

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Compte : 26110000 TITRES L EXCEPTION

No Immo Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur	Date
	Montant HT	Date	Taux	Anterieur	Exercice	Total	Résiduelle	Cession
00016 000 TITRES L'EXCEPTION	450.00	010121	N 0,00				450.00	
00023 000 TITRES EXCEPTION	50.00	141221	N 0,00				50.00	

Compte : 26110100 TITRES GREEN BEACH

No Immo Libelle	Immobilisations			Amortissements			Valeur	Date
	Montant HT	Date	Taux	Anterieur	Exercice	Total	Résiduelle	Cession
00017 000 TITRES GREEN BEACH	450.00	010121	N 0,00				450.00	
00024 000 TITRES GREEN BEACH	50.00	141221	N 0,00				50.00	

Compte : 27410000 PRETS SAPHIR

No Immo Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur	Date
	Montant HT	Date	Taux	Anterieur	Exercice	Total	Résiduelle	Cession
00018 000 PRET SAPHIR	823 873.00	311221	N 0,00				823 873.00	
00020 000 INTERETS PRET SAPHIR 2021	92 609.00	311221	N 0,00				92 609.00	

Récapitulatif general

Valeur brute Immobilisation début exercice	Augmentations				Diminutions			Valeur brute Immo. fin exercice
	Reévaluation	Acquisition	Poste/Poste	Total	Cession	Poste/Poste	Total	
7 000.00		962 291.84		962 291.84				969 291.84

Montants des Amortissements début exercice	Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions Amort. sortis de l'actif	Montant Amortissements fin exercice	Amortissements dérogatoires	
	Linéaires	Dégressif	Exceptionnels	Total			Dotations	Reprises
96.00	7 514.36			7 514.36		7 610.36		

ETAT DES ACQUISITIONS

Compte	No Immo.	Libellé	Fournisseur	Acquisitions			Type	Durée en Années
				Date	Montant HT	Montant TVA	Taux	
[illegible]	[illegible]	TITRES [illegible]		[illegible]	[illegible]		N	
[illegible]	[illegible]	TITRES GREEN BEACH		[illegible]	[illegible]		N	
[illegible]	[illegible]	TITRES EUCLEIA PORTUGAL		[illegible]	[illegible]		N	
[illegible]	[illegible]	TITRES WEBCS		[illegible]	[illegible]		N	
2181000	00004000	RENOVATIONS BUREAUX		13[illegible]21	[illegible] 340.00	4 068.00	L 10.00	10
2183000	[illegible]	HITACHI [illegible] ASUS		[illegible]	[illegible]	519.[illegible]	L 33.33	3
2183000	[illegible]	HITACHI MATERIEL [illegible] SUPERVISEUR		[illegible]	[illegible] 358.[illegible]	[illegible] 811.[illegible]	L 33.33	3
2183000	00001000	MAT RESEAUX FIBRE		250[illegible]21	[illegible] 393.00	678.60	L 33.33	3
2183000	[illegible]	FIXAT VOLET ROTIANT REFVAT		[illegible]	748.[illegible]	149.[illegible]	L [illegible]	[illegible]
2183000	00007000	IG BUREAUTIQUE RONICA MINOL		040621	2 680.00	536.00	L 20.00	5
2610001	00012000	TITRES EUCLEIA PORTUGAL		140[illegible]21	500.00		N	
2610000	00015000	TITRES CAPITAL PELICIAME		131[illegible]21	1 [illegible]		N	
2610000	00021000	TITRES WEBCS		141[illegible]21	500.00		N	
2611000	[illegible]	TITRES [illegible]		141[illegible]21	[illegible]		N	
2611000	00024000	TITRES GREEN BEACH		141[illegible]21	50.00		N	
2741000	00018000	PRET SAPHIR		[illegible]11[illegible]21	[illegible] 873.50		N	
2741000	00020000	INTERETS PRET SAPHIR [illegible]		[illegible]11[illegible]21	[illegible] 609.50		N	
		Total acquisitions			962 291.84	8 361.97		

EUCLEIA GROUPE
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 100.000,00 €
Siège social : 10 B Avenue du Lion – Espace Cadenet
Registre du Commerce et des Sociétés NICE – n° SIREN 818 549 784

PROCES-VERBAL
EN DATE DU 06 MAI 2022
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX
ET LE 6 MAI
A 10 HEURES 00

Les associés de la Société EUCLEIA GROUPE, Société à Responsabilité Limitée au capital de 100.000,00 €, ont décidé, au siège social.

L'assemblée générale peut valablement délibérer sur les questions figurant à l'ordre du jour.

- Approbation de la nomination du Président de Séance, du Secrétaire et du Scrutateur ;
- Approbation des comptes sociaux clos le 31.12.2021 et quitus de la Gérance ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation des conventions réglementées visées à l'article L233-19 du Code de commerce
- Pouvoirs.

La société est une petite entreprise au sens des articles L123-16 et D123-299,2° du Code de commerce, elle est dispensée de l'obligation d'établir un rapport sur la gestion de la société pendant l'exercice écoulé.

1ère RESOLUTION

L'assemblée générale décide de nommer le Président de séance, le secrétaire et le scrutateur comme il suit :

Président de séance – Monsieur Reynald Rousselin
Secrétaire – Madame Corinne Ramel - Rousselin
Scrutateur – Monsieur Yann Gloanec

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

2ème RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport de gestion, approuve ledit rapport ainsi

que les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2021 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumés dans ces rapports. Il donne quitus au gérant de sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

3ème RESOLUTION

L'assemblée générale constate que la société a réalisé un chiffre d'affaires de 523.170,00 € au cours de l'exercice écoulé, dégageant un résultat positif de 220.883,56 €.

L'assemblée générale se conformant aux dispositions légales en vigueur et aux stipulations des statuts propose d'affecter ce résultat comme ci :

- Réserve légale : 11.044,18 € ;
- Report à nouveau : 209.839,38 €

L'assemblée générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

4ème RESOLUTION

L'assemblée générale approuve

- La convention de trésorerie signée avec les sociétés LE CLOS DE LA SERINETTE, L'EXCEPTION, GREEN BEACH, EUCLEIA Portugal et WEKOS ;
- La convention de prêt signée avec la société SCI RESIDENCE SAPHIR

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

5ème RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au gérant de la Société aux fins de procéder aux formalités subséquentes à la présente assemblée générale, lequel est autorisé à mandater tout formaliste de son choix pour les accomplir.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

M. Reynald ROUSSELIN

Mme Corinne RAMEL-ROUSSELIN

M. Yann GLOANEC